

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'État accompagne la commune de Villeneuve-Saint-Georges dans sa sortie de la crue

La chaîne d'information en continu BFM TV a diffusé un reportage mettant en cause l'action des services de l'État aux côtés de la ville de Villeneuve-Saint-Georges sans qu'aucune vérification n'ait été effectuée par les services de la chaîne auprès de la préfecture.

Or, depuis le début de la crue à Villeneuve-Saint-Georges, les services de l'État travaillent en étroite collaboration avec les services de la commune. C'est dans ce cadre que les engagements pris par le Président de la République lors de sa visite sur place ont été mis en œuvre.

#### Soutien aux populations les plus fragiles

**Un recensement des besoins en matière de secours d'urgence avec la commune est en cours et sera achevé au plus tard le 31 mars**, en lien avec le Centre Communale d'Action Sociale, et permettra de répondre aux situations financières les plus difficiles. 8 dossiers ont été transmis par la mairie et les premiers paiements seront effectifs en début de semaine prochaine.

**Un fonds de secours d'urgence est mobilisé à cet effet au profit des habitants de la commune.** Il permettra d'aider les personnes sinistrées se trouvant dans une situation de grande difficulté pour faire face à leurs besoins essentiels les plus urgents tels que la nourriture, le logement, l'habillement ou les objets de première nécessité.

Enfin, l'État accompagne les collectivités dans l'hébergement des personnes les plus vulnérables encore présentes dans les gymnases ouverts sur le territoire de la commune. Dès demain 26 personnes (familles avec enfants, personnes nécessitant un suivi médical) seront prises en charges par le SIAO 94.

#### Soutien aux finances communales

Ce n'est qu'après la fin d'une décrue lente (dernière semaine de février) que la commune a pu évaluer de façon précise les coûts engagés pour la gestion de la crue, préalable nécessaire à l'octroi d'une demande de concours financier exceptionnel à son profit. **L'évaluation transmise le 5 mars par les services de la ville est en cours d'expertise**, en lien avec les services centraux du Ministère de l'Intérieur. Elle permettra d'accompagner la ville et de faire face aux dégâts les plus importants et au surcroît de dépenses générées par ces inondations. Le principe de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par les événements climatiques est acquis.

#### Prévention de la répétition d'un tel événement : la reconquête des berges

Compte tenu de la récurrence du phénomène de crue, **le travail autour de la renaturation des berges est d'ores et déjà engagé avec l'ensemble des acteurs locaux.** Ceux-ci seront réunis par le préfet du Val-de-Marne le 21 mars prochain pour définir une stratégie marquant un changement d'échelle dans l'action de prévention des inondations et de reconquête des berges de l'Yerres.

Concernant, enfin, la mobilisation de moyens d'intervention de l'État, le Préfet du Val-de-Marne tient à préciser que l'ensemble des demandes exprimées pendant ou après la crue par la commune ont été satisfaits.